



Les échos du Moulin Vert

#26 - Octobre 2023



Toute l'actualité de votre bailleur social !

RAPPEL : ENQUÊTE SOCIALE 2024

Tous les locataires ne sont pas concernés

Comme chaque année, l'Immobilière du Moulin Vert est tenue conformément à la Loi de vérifier si vos revenus dépassent les plafonds de ressources pour l'attribution d'un logement social et déterminer si vous êtes redevable d'un supplément de loyer solidarité (SLS).

>>> Tous les locataires ne sont pas concernés par le SLS.

Cette année, nous devons en plus réaliser une enquête d'occupation de nos immeubles afin d'établir des statistiques sur le parc social (OPS) en Île-de-France qui seront ensuite transmises au Préfet.

>>> Tous les locataires de l'Immobilière du Moulin Vert sont concernés par l'OPS.

Une enquête unique vous a été transmise par la société INTERSA.

Pour toute question liée au questionnaire, n'hésitez pas à les contacter au 01 71 11 98 51 (appel non surtaxé).

Attention, l'enveloppe transmise dans l'enquête par INTERSA ne doit être utilisée que pour l'enquête SLS et OPS. INTERSA est notre prestataire en charge de ce dossier et seulement du traitement de cette enquête.

INTERSA reçoit encore à de trop nombreuses reprises votre assurance locataires ou bien votre encore votre chèque de loyer.



INCIDENT TECHNIQUE SUR LES VIREMENTS BANCAIRES

Seuls les locataires de la Foncière sont concernés

Suite à incident technique chez notre prestataire bancaire, les virements locataires perçus ces derniers jours n'ont pas pu être imputés à vos comptes. Sur vos quittances, une dette sera probablement indiquée puisque votre virement n'a pu être comptabilisé. Notre banque fait son maximum pour régler cette situation au plus vite et nous tenions à nous excuser pour la gêne occasionnée.

OCTOBRE ROSE

Pour la première fois, l'Immobilière du Moulin Vert apporte son soutien à Octobre Rose.

Plusieurs actions en interne pour les équipes et des supports de communication qui ont revêtu de nouvelles couleurs pour le mois d'octobre 2023 montrent le soutien de l'entreprise à cette campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein.





Luttons ensemble contre les punaises de lit !

Chers locataires,

Si les punaises de lit avaient disparu dans les années 50 en France, la recrudescence de ces insectes sur le territoire national est une réalité et plus particulièrement en Île-de-France. Des gestes de prévention simples permettent de limiter leur venue ou installation.

Chez soi :

- Éviter d'encombrer les espaces, afin de réduire le nombre d'endroits où les punaises de lit peuvent se cacher.
- Après un achat, laver les vêtements d'occasion à plus de 60° C ou les placer au sèche-linge au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes.
- Nettoyer avec un appareil à chaleur spécialisé (disponible en location) les meubles récupérés dans la rue ou achetés en brocante avant de les introduire dans son logement.

Au retour d'un voyage :

- Bien vérifier qu'il n'y a pas de punaises de lit dans les bagages, ne jamais les poser sur les lits ou fauteuils ou à proximité.
- Laver les vêtements et les articles en tissu à l'eau chaude (si possible à 60°), qu'ils aient été portés ou non.
- Chauffer les articles en tissu non lavables dans le sèche-linge à la température la plus élevée possible pendant 30 minutes.
- Passer l'aspirateur dans les valises. Jeter immédiatement le sac de l'aspirateur dans un sac de plastique bien fermé.

Dans tous les cas, si vous voyez des punaises de lit, prévenez dans les plus brefs délais les équipes de l'Immobilier du Moulin Vert.

Les équipes de l'Immobilier et de la Foncière du Moulin Vert

Septembre 2023